

Rapport de gestion - Rapport sur le gouvernement d'entreprise

sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2017

présenté à l'assemblée générale annuelle

du 18 juin 2017 à 17h00

Arras **Mesdames, Messieurs, cher-es sociétaires**

Amiens Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Béthune Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Bordeaux

Clermont-Ferrand Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

Lille **Rapport de gestion**

Lyon **Informations économiques**

Marseille **1. Exposé de la situation et de l'activité de la société sur l'exercice 2017**

Notre rapport d'activités présente l'ensemble des opérations réalisées en 2017.

Montpellier **Les chiffres clés de 2017 :**

Nantes

- les activités commerciales représentent, en 2017, un total de **5 044 967 €uros** , contre **2 889 011 €uros** en 2016, soit une progression de 74.63 %
- **3 869** sociétaires au 31 décembre 2017
- **2 125** nouveaux membres inscrits (progression de 122 %) dont **126** nouveaux employeurs Gestion De Contrats

Paris

Rennes **Les faits marquants de l'année 2017 :**

Strasbourg Le lancement du service de leasing Matlease ouvert aux membres afin de faciliter l'accès aux emprunts bancaires pour l'achat de matériel.

Toulouse L'émergence et la fédération d'une communauté autour de la filière "audiovisuelle" au sein de la coopérative ainsi que l'automatisation complète des outils de gestion de ces activités.

Siège Social

LaGrappe | 75, rue Léon Gambetta
59000 LILLE
Tél + 33 (0)3 20 08 06 90
info@smartfr.fr

SMart SCIC | Siren : 501 589 501

www.smartfr.fr

L'investissement dans des nouveaux lieux de travail et de création, démarche impulsée par des créatifs et permettant de faire converger différentes communautés dans une logique de fertilisation croisée.

Le renforcement du positionnement stratégique du groupe avec la parution et la médiatisation du livre "Refaire le monde du travail" de Sandrino Graceffa, CEO du groupe SMart, et le lancement d'un nouveau site orienté vers les communautés de métiers plutôt que par une approche généraliste.

Le projet de fusion entre SMart et GrandsEnsemble est suspendu et les structures se concentrent sur deux aspects : la mise en place de mesures d'économies et une réorganisation complète des équipes pour s'appuyer sur l'équipe de direction belge et plus largement sur l'ensemble des équipes d'appui de SMart Belgique.

Fin août 2017, l'organisation de la Bigre rencontre / Carrefour des métiers afin de favoriser la rencontre et l'interconnaissance entre coopérateurs.trices d'Oxalis, Coopaname et SMart, pour se former, pour se réunir et travailler sur des thèmes concrets de coopération économique.

En novembre 2017, SMart a été récompensée par la commission européenne pour la qualité de ses services mutualisés en obtenant le prix IESI (ICT - Enabled Social Innovation) dans la catégorie "meilleure preuve d'impact".

La finalisation de la thèse de Maud Grégoire sur un sujet au coeur du projet SMart. Elle propose une analyse de l'origine et de la diversité des situation de travail contemporaines par la mise en lumière de deux notions émergentes : le "travailleur autonome" et le "travailleur au projet".

2. Evolution prévisible de la situation et perspectives

2.1. Programme d'activités 2018

Les principaux chantiers et développements en cours pour 2018 sont :

- L'amélioration des outils et des process afin de poursuivre leur automatisation et d'améliorer la qualité de services aux membres.
- La poursuite de l'objectif d'atteindre le seuil de rentabilité à l'horizon 2020.

3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Parmi les événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice doit être mentionné :

- La poursuite de la mise en oeuvre du rapprochement organisationnel avec les équipes de direction de SMart Belgique.

4. Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5. Analyse de l'évolution des affaires - Examen des comptes et résultats

5.1. Indicateurs clé de performance de nature financière et non financière

Evolution de la facturation moyenne/membre actif : 904 € contre 841 en 2016

5.2. Description des principaux risques et incertitudes

Au regard de notre modèle économique, nous n'atteignons pas encore un niveau de chiffre d'affaires suffisant pour couvrir l'ensemble des charges de fonctionnement. Toutefois, nos moyens humains et la mutualisation des directions avec SMartBe nous permettent d'imaginer accélérer l'atteinte du seuil de rentabilité (break even point).

Nos délais de règlement clients se sont détériorés et nous avons passé une provision pour dépréciation.

5.3. Indication sur l'utilisation des instruments financiers

Nous n'avons pas souscrit d'emprunts nouveaux en 2017, et même supprimé le recours aux financements de court terme (cessions de créances Dailly).

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à **5 044 967 €uros**, contre **2 889 011 €uros** sur l'exercice précédent soit une progression de 74 %.

Le montant des subventions obtenues en 2017 s'élève à **313 135 €uros**, contre **305 337 €uros** au cours de l'exercice précédent, soit une progression de 2,55 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à **1 269 423 €uros** contre **864 411 €uros** pour l'exercice précédent, soit une variation de 47 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à **153 509 €uros** contre **77 036 €uros** pour l'exercice précédent, soit une variation de 99 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **3 334 756 €uros**, contre **2 084 473 €uros** au cours de l'exercice précédent, soit une progression de 60 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à **1 222 126 €uros** contre **741 844 €uros** pour l'exercice précédent, soit une variation de 65 %.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à **166 246 €uros** contre **56 389 €uros** pour l'exercice précédent, soit une variation de 194 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total **6 393 725 €uros**, contre **4 108 307 €uros** au cours de l'exercice précédent, soit une progression de 56 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à **-1 032 415 €uros**, contre **- 852 651 €uros** au cours de l'exercice précédent, soit une régression de -21 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte :

✓ du résultat financier, de **-4 295 €uros** (-19 242 euros pour l'exercice précédent)
il s'établit à **- 1 036 710 €uros** contre **- 871 893 €uros** pour l'exercice précédent, soit une variation de -19 %

Après prise en compte :

✓ du résultat exceptionnel, de **-102 027 €uros** (contre -59 869 €uros pour l'exercice précédent)
✓ d'un impôt sur les sociétés **nul**

L'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un **résultat net** de **- 1 138 737 €uros** (contre **- 931 762 €uros** pour l'exercice précédent).

5.4. Proposition d'affectation de résultat

Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et de se prononcer sur l'affectation du résultat selon la modalité qui lui est proposée :

✓ Perte de l'exercice :	- 1 138 737 €uros
✓ Report à nouveau antérieur :	- 4 577 081 €uros
✓ Au compte "report à nouveau" :	- 1 138 737 €uros
✓ S'élevant ainsi à :	- 5 715 818 €uros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de **- 1 113 208 €uros** (contre - 1 165 211 €uros sur l'exercice précédent).

Informations juridiques

6. Avis du comité d'entreprise sur les modifications de l'organisation économique ou juridique

Non concerné

7. Pratiques anticoncurrentielles

Non concerné

8. Résultats financiers de la société au cours de chacun des 5 derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2017	2016	2015	2014	2013
<i>I. - Situation financière en fin d'exercice :</i>					
a) Capital social.	4602610	3411870	3376540	2579570	614050
b) Nombre d'actions émises.	153420	113729	112551	85985	20468
c) Nombre d'obligations convertibles en actions.	0	0	0	0	0
<i>II. - Résultat global des opérations effectives :</i>					
a) Chiffre d'affaires hors taxe (en k€)	5044	2889	2060	549	437
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions.	-972491	-875373	-695811	-798687	-797763
c) Impôts sur les bénéfices.	0	0	0	0	0
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions.	-113873 7	-931762	-763161	-805436	-943654
e) Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
<i>III. - Résultat des opérations réduit à une seule action:</i>	nc	nc	nc	nc	nc
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions.	nc	nc	nc	nc	nc
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions.	nc	nc	nc	nc	nc
c) Dividende versé à chaque action (1).	0	0	0	0	0
<i>IV. - Personnel :</i>					
a) Nombre de salariés.	80	67	43	19	16
b) Montant de la masse salariale. (en k€)	3334	2084	1314	628	584
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres, etc.) en k€	1222	741	472	199	199

Informations sociales, sociétales et environnementales

9. Informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité

Voir Rapport d'Activités

10. Délais de paiement clients et fournisseurs en 2017

	Article D. 4411.-1* : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 4411.- 2* : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	20	181	67	58	497	823	91	500	213	175	678	1657
Montant total des factures concernées TTC	9078 9	8006 4	1270 4	1230 6	1992 82	3948 75	2649 20	3849 3	1682 52	2754 61	1456 533	2203 660
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	1%	0%	0%	0%	1%	2%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							4%	1%	3%	4%	23%	35%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (30j)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

1. Sociétariat

Au 31/12/2017, le sociétariat se décompose comme suit :

Catégorie	Montant du capital	%	Nb de parts	Droits de vote (nb de personnes)	%
0 - Exonérés	0 €	0 %	4	4	0.10 %
1 - Coordinateurs d'activité	325 260 €	6.81 %	10 842	3 619	93.54 %
2 - Utilisateurs affiliés ou occasionnels	240 €	0.01 %	8	6	0.16 %
3 - Employeurs utilisateurs du service Gestion de Contrat	29 250€	0.61 %	975	195	5.04 %
4 - Salariés permanents de la SCIC	14 070 €	0.29 %	469	28	0.72 %
5 - Clients des projets	0 €	0 %	0	0	0 %
6 - Partenaires représentatifs du secteur	6 150 €	0.13 %	205	2	0.05 %
7 - Partenaires sur les territoires	18 300 €	0.38 %	610	4	0.10 %
8 - Partenaires professionnels et qualifiés	27 150 €	0.57 %	905	10	0.26 %
9 - Partenaires économiques	4 353 990 €	91.19 %	145 133	1	0.03 %
Total	4 774 410 €	100 %	159 151	3 869	100 %

2. Dirigeants et mandats

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la SCIC :

Liste des mandats de Sandrino GRACEFFA (Président Directeur Général) :

Directeur général	
Grands Ensemble (France)	Société Coopérative
Administrateur délégué	
Groupe SmartBe	Société Coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale
Administrateur	
Initiatives et Cité	Société Coopérative Anonyme

Gérant	
SCI Agaches Amiens	Société Civile Immobilière
SMartFr Production de spectacles (France)	SARL SCOP
Idest	SARL
Coopérer Pour Entreprendre Grand Nord	SARL Coopérative loi 1947

Liste des mandats d'Alain GARLAN (Administrateur) :

Gérant	
La Terre est Ronde	Société coopérative
Apace	EURL
Faits Divers System	Société coopérative

Liste des mandats d'Emily LECOURTOIS (Administratrice) :

Administratrice	
illusion & macadam	Association loi 1091

Liste des mandats de Patrice PAICHEREAU (Administrateur) :

Administrateur	
Mécènes pour la musique	Fonds de dotation (Pays de la Loire)

Liste des mandats de Sébastien PAULE (Administrateur) :

Gérant	
Un goût d'illusion	SCIC
La Nouvelle Aventure	SARL SCOP

Liste des mandats de Nicolas WALLET (Administrateur) :

Président	
Grands Ensemble (France)	Société Coopérative de Production

Administrateur	
Initiatives et Cité	Société Coopérative Anonyme
Groupe SMartBe : Productions Associées, Palais de l'Intérim, Formateurs Associés, SMart Immo	Groupement coopératif

Gérant	
Alterna	SARL SCOP

Les autres mandataires sociaux n'ont pas d'autres mandats (non visés par l'art L. 225-1 C. Com) et représentations hormis SMart.

3. Conventions réglementées entre mandataires d'une société mère et ses filiales

Le rapport de gestion doit mentionner les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieurs à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales (code de commerce - art. L. 225-37-2 à L. 225-37-5).

Ce rapport est établi par le Commissaire aux Comptes et sera remis et lu à l'occasion de l'assemblée générale.

4. Filiales et participation

Société	Montant participation	Commentaire
SARL TRIPLE A PRODUCTIONS	49 parts sociales pour un montant total de 2 450 € ; le capital détenu s'établit à 49%	
SARL LA NOUVELLE AVENTURE	49 parts sociales pour un montant total de 2 450 € ; le capital détenu s'établit à 49%	
SCOP LA TERRE EST RONDE	58 parts sociales pour un montant total de 5 800 € ; le capital détenu s'établit à 32%	liquidation en 2017
SMARTFR PRODUCTION DE SPECTACLES	50 parts sociales pour un montant total de 762 € ; le capital détenu s'établit à 10%	
UN GOUT D'ILLUSION	100 parts sociales pour un montant total de 5 000 € ; le capital détenu s'établit à 9,28 %	
UES INITIATIVES ET CITE	304 parts sociales pour un montant total de 15 200 € ; le capital détenu s'établit à 20,54%	
CREDIT COOPERATIF	capital détenu à hauteur 2 715 €	
SCOP GRANDS ENSEMBLE	8 000 parts sociales pour un montant total de 240 000 €	
COOPANAME	32 parts sociales pour un montant total de 800 €	
OXALIS	60 parts sociales pour un montant total de 960 €	

5. Délégations

Tableau récapitulatif des délégation en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Non concerné

Distribution des dividendes

Au cours des trois derniers exercices la société n'a pas procédé au versement de dividende.

Résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2018

A l'occasion de l'assemblée générale ordinaire, vous aurez à vous prononcer sur les résolutions suivantes :

Ordre du jour AGO :

- ✓ Examen et approbation de l'état du sociétariat (entrées et sorties)
- ✓ Examen des comptes de l'exercice 2017, des rapports d'activité, de gestion et de gouvernement d'entreprise et de ceux établis par les commissaires aux comptes
- ✓ Décision d'affectation du résultat de l'exercice 2017
- ✓ Approbation de la valeur du capital social et de la valeur de la part au 31/12/2017
- ✓ Désignations et pouvoirs pour les formalités
- ✓ Retour sur la démarche SMart In Progress dans toute la France

Restant à votre disposition pour tous renseignements, nous vous remercions de votre attention et vous invitons à statuer sur l'ordre du jour des Assemblées Générales Ordinaires.

Pour le conseil d'administration,
le président,
Sandrino GRACEFFA